



acn 100 ANS
à vos côtés

Association belge des praticiens
de l'art infirmier

WWW.INFIRMIERES.BE

2025 Rapport annuel

Table des matières

1. Mot du Président	4
----------------------------	----------

2. Introduction	7
------------------------	----------

3. Bilan 2025	8
----------------------	----------

3.1. Représenter	8
------------------	---

3.2. Informer	12
---------------	----

3.3. Former	15
-------------	----

3.4. Responsabilité sociétale	18
-------------------------------	----

4. Objectifs 2026	19
--------------------------	-----------

4.1. Mise au vert du printemps 2024 et suites données en 2025	19
---	----

4.2. Revendications maintenues en 2025 à la suite des élections de l'année précédente	20
---	----

4.3. Information	21
------------------	----

4.4. Formation	21
----------------	----

4.5. Soutien à notre personnel	21
--------------------------------	----

4.6. Collaboration et renforcement des liens inter-associatifs	21
--	----

5. Structure	22
---------------------	-----------

5.1. L'association belge des praticiens de l'art infirmier (acn asbl)	22
---	----

5.2. L'Assemblée Générale	22
---------------------------	----

5.3. L'Organe d'Administration (OA)	23
-------------------------------------	----

5.4. Le Bureau Exécutif	28
-------------------------	----

5.5. L'Assemblée des Mandataires	28
----------------------------------	----

5.6. L'équipe de coordination	29
-------------------------------	----

5.7. L'équipe des volontaires	29
-------------------------------	----

5.8. Les Commissions et groupes de travail	29
--	----

6. Nos partenaires	31
---------------------------	-----------

6.1. Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIIEF)	31
---	----

6.2. Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB)	32
---	----

6.3. Les associations conventionnées	34
--------------------------------------	----

7. Nos sponsors	44
------------------------	-----------

8. S'affilier à l'acn !	44
--------------------------------	-----------

1. Mot du Président



Olivier Gendebien

Chères et Chers Collègues, Praticiennes et Praticiens de l'art infirmier,

Si vous avez ce rapport entre les mains, c'est que vous vous intéressez aux activités de l'acn, et c'est pour nous un honneur et une reconnaissance du travail accompli. C'est aussi ce qui fera la force de notre profession demain, comme cela a été le cas par le passé : se fédérer autour des enjeux qui traversent le système de soins et qui nous impactent, s'informer en profondeur pour construire des positions éclairées, continuer à se former, et viser des soins d'excellence. Une exigence qui doit devenir, pour chacune et chacun d'entre nous, une norme personnelle.

C'est dans cet esprit que l'acn œuvre à vos côtés depuis plus de 100 ans : **représenter, informer, former.**

Vous voulez en savoir plus sur l'acn et ses activités ? Consultez notre site : www.infirmieres.be
Vous pouvez y suivre l'actualité, vous inscrire à nos formations, vous affilier... C'est un outil central de contact avec vous. Vous pouvez aussi nous écrire à secretariat@infirmieres.be

Représenter... et parfois défendre

Et ce n'est pas une mince affaire. Comme en 2024, le contexte politique de 2025 a été particulièrement dense, notamment avec la poursuite des réformes de l'art infirmier. Nous avons été présents, en première ligne comme en coulisse lorsque cela était possible, afin d'**influencer les décisions dans l'intérêt de la profession et de la qualité des soins**. Lorsque certaines orientations se sont éloignées de ce que nous estimions acceptable, nous avons tout mis en œuvre pour faire évoluer les décisions.

L'année 2025 a été largement marquée par l'intégration du statut d'**assistant en soins infirmiers (AeSI)** : sa place dans le système de santé, sa collaboration avec les infirmiers responsables de soins généraux, les délégations possibles, les normes d'encadrement, et surtout la création d'un nouveau cursus de formation et les enjeux pour les établissements concernés. Sur ces questions, nous avons formulé des positions claires et factuelles, afin que ce nouveau praticien puisse constituer un soutien réel sur le terrain, à vos côtés.

En parallèle, nous avons défendu le principe d'un **niveau de formation** unique pour les infirmier.e.s, non pour nier les qualités et l'engagement des collègues infirmiers brevetés, mais pour clarifier les fonctions et permettre au grand public, comme aux professionnels de santé, de mieux situer le rôle de chacun.

N'hésitez pas à relire nos **InfoNursing 2025** (disponibles en téléchargement pour nos membres sur notre site), où ces avancées et débats sont détaillés.

Nos membres, aides-soignants, (futurs) assistants en soins infirmiers, infirmiers responsables de soins généraux ou spécialisés, (futurs) infirmiers de pratique avancée, infirmiers chefs, cadres ou enseignants, portent des dizaines de **mandats dans des organes consultatifs et décisionnels**. Leur engagement nous permet de relayer votre voix et de défendre les enjeux majeurs de la profession. Parfois, ce travail bénévole aboutit à de vraies avancées ; parfois, les résultats ne sont pas à la hauteur de l'énergie investie. C'est la réalité de ce type d'action : il faut garder le cap et poursuivre le travail, avec détermination.

Sans ces mandataires, l'acn ne pourrait remplir correctement sa mission de représentation. Qu'ils soient ici très chaleureusement remerciés. Vous trouverez dans ces pages la liste des mandats portés en 2025, ainsi que des activités menées par nos commissions.

Souhaitez-vous vous joindre à nous ? Bienvenue !

Lorsqu'un mandat se libère, nos membres en sont informés par e-mail et peuvent poser leur candidature. En devenant mandataire, ils participent de facto à l'Assemblée Générale et à l'Assemblée des Mandataires, et contribuent directement aux débats et aux orientations de l'acn. Plus nous sommes nombreux, plus notre association est riche de compétences et de points de vue.

Informier

L'art infirmier est un domaine complexe et en évolution constante. Une information fiable est essentielle pour prendre les bonnes décisions, respecter la législation et construire une opinion éclairée.

L'acn vous soutient via plusieurs canaux : la revue trimestrielle **InfoNursing**, des newsletters lorsque l'actualité l'exige (**Infiflash**), nos réseaux sociaux et de nombreuses ressources sur notre site. La qualité de ces outils nous est régulièrement soulignée : leurs auteurs et contributeurs méritent nos félicitations et notre gratitude. Ils sont aussi un espace de dialogue : nous encourageons vivement les membres à nous y partager leurs réflexions, afin d'enrichir le débat et de faire vivre l'association.

Nous constatons toutefois que certaines actions, notamment celles de représentation, restent encore trop peu visibles. Le travail des mandataires est important, mais il est souvent difficile à valoriser, d'autant qu'il est bénévole et que personne n'est "formé en communication".

Consciente de cet enjeu, l'acn a lancé en 2025 deux groupes de travail : "**Communication interne**" et "**Communication externe**". Les premiers résultats seront visibles dans les premiers InfoNursing 2026 et sur Instagram, avec un nouveau profil à suivre et à relayer : « **Balance ton meilleur stage** », pour mettre en valeur, les expériences positives des stagiaires dans leurs lieux d'apprentissage. Vous en apprendrez davantage dans les pages consacrées à nos projets.

Vous avez des compétences en communication, ou simplement de bonnes idées ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Former

Le **maintien et le développement des compétences tiennent à cœur à beaucoup de professionnels**, et c'est une excellente nouvelle. Pour les soutenir, l'acn propose de nombreuses **formations**, de courte durée, à un prix que nous voulons accessible, selon plusieurs formats : dans nos locaux ou en institution, en visio et parfois en hybride (avec une partie e-learning). Nous avons aussi modernisé, fin 2025, notre espace de formation (visioconférence, écran tactile, caméras...). L'offre couvre des formations en petits groupes, des webinaires, des journées de congrès et des thématiques innovantes, comme l'IA dans les soins infirmiers. Vous trouverez plus loin un aperçu de nos activités 2025 sur ce sujet.



Olivier Gendebien



Olivier Gendebien

Cette offre est conçue pour rester au plus près des besoins du terrain, via une **Cellule de Développement Professionnel** pilotée par la Coordinatrice de l'acn, Céline Prescott. Je remercie ici Céline, les membres de la Cellule et l'ensemble des formateurs pour leur travail remarquable. Nos formations, vous le verrez, sont très appréciées.

Vous souhaitez découvrir notre offre ? [Consultez notre catalogue](#) ou la section "[Formations](#)" sur le site. Et si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, envoyez-nous vos suggestions : en tant que futur participant, futur formateur, ou simplement pour nourrir les priorités de la Cellule.

Rejoindre l'acn

Pour remplir les missions qu'elle s'est données, l'acn a besoin de soutien, de votre soutien et ceux de vos collègues. Elle ne peut vivre et agir que grâce à ses membres. Depuis plus de 100 ans, les habitudes d'affiliation ont évolué et, aujourd'hui, elles sont globalement à la baisse. Il n'est pas toujours évident de percevoir le rôle et l'importance des associations professionnelles. Nous vous invitons donc à renouveler votre adhésion et à partager auprès de vos collègues, l'intérêt de soutenir notre association et de nous rejoindre : **votre participation renforce notre voix auprès des décideurs, et nous avons besoin de vos idées, de vos retours et de votre engagement pour faire avancer nos missions.**

Au-delà des mandataires, l'acn peut compter sur sa Coordinatrice et ses bénévoles, présentés dans ce rapport. C'est aussi l'occasion de les remercier très chaleureusement.

Ce rapport d'activités permet de mesurer tout ce qui a été accompli en 2025, et c'est impressionnant. L'année a également été marquée par un changement au sein de notre Organe d'Administration. Notre Présidente ayant dû, pour des raisons privées, prendre du recul, j'ai repris le flambeau afin d'assurer la continuité des travaux en cours.

J'assume ce mandat avec une volonté de continuité, de détermination, et avec gratitude et confiance envers l'équipe du Bureau, l'Organe d'Administration et l'Assemblée Générale. Je remercie Jacinthe Dancot pour son investissement dans la fonction de présidence, pour son soutien, pour les relais d'information qu'elle continue d'assurer, et surtout pour l'engagement qu'elle maintient dans une grande partie de ses mandats au sein de l'acn. À l'acn, le travail est collectif : c'est ce qui fait la qualité de notre action et ce qui me rend confiant pour la suite.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Olivier Gendebien,
Président

2. Introduction

L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn asbl) existe depuis 1924. Elle a pour objet de regrouper tous les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'exercice des professions de soins de santé – telle que coordonnée le 10 mai 2015 – en vue de les représenter, les informer et de participer au développement de leurs compétences.



L'acn poursuit la réalisation de son but par l'exercice de nombreuses activités, parmi lesquelles :

- Rassembler les praticiens de l'art infirmier pour défendre - tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel - les valeurs et la déontologie qui sous-tendent la pratique de soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection, le respect et la dignité du patient/personne soignée/client.
- Assurer la défense des intérêts sociaux, économiques, légaux, culturels et déontologiques des praticiens de l'art infirmier.
- Contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base et continuée, de la pratique et de l'organisation du système de santé.
- Promouvoir la qualité des soins infirmiers, par la formation permanente et continuée notamment.
- Contribuer à la recherche en matière de sciences et soins infirmiers et de santé.
- Représenter les praticiens de l'art infirmier au sein de toutes les instances locales, régionales, provinciales, communautaires, fédérales et internationale dans lesquelles ils peuvent siéger.
- Instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire.
- Organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre à son but social, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession (formations, congrès, webinaires...).
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie, pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.
- Assumer des services pour d'autres ASBL poursuivant des objectifs professionnels infirmiers similaires, selon des modalités à préciser dans une convention (communication, gestion, secrétariat, comptabilité...).
- L'association peut également accomplir toutes les activités qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation du but désintéressé, en ce compris des activités commerciales à caractère accessoire, dont les revenus seront intégralement destinés à la réalisation dudit but désintéressé.

→ 3 missions : **REPRÉSENTER - INFORMER - FORMER**

3. Bilan 2025



3.1. Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'acn est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral, régional, communautaire, provincial et international. Les actions dans ce domaine sont réalisées en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce aux nombreux mandats officiels dont l'acn dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2025, les différents mandats étaient :

En 2025, l'acn représente plus de 650 membres individuels et 85 institutions affiliées, dans lesquelles travaillent environ 8000 praticiens de l'art infirmier.

Sur le plan fédéral

→ **Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI) - Représentants des infirmier-es et des aides-soignant-es**

- Edgard Peters (Président)
- Irina Ckileva Hulak
- Jacinthe Dancot
- Joséphine Declaye
- Catherine Gerardy (+GT141)
- Mariella Martorana
- Christel Menozzi (+GT141)
- Geneviève Mertens
- Suzanne Mogue
- Cindy Radoux
- Natalia Velissariou

→ **Conseil Fédéral des Sages femmes :**

- Françoise Mijcke
- Jacqueline Orban

→ **Commission fédérale de contrôle :**

- Véronique Lorge

→ **Conseil Fédéral pour l'allaitement maternel :**

- Jacqueline Orban
- Florence Orlandi (suppléante)



**Membre
fondatrice de
l'UGIB, l'acn est
omniprésente
sur la scène
politique et
sociale belge.**

→ **Conseil d'Administration du KCE**

- Ryan Tock

→ **Commission de planification de l'offre
médicale - section infirmière**

- Jerry Van Biene

→ **Commission Fédérale Droits du Patient**

- Joël Chabot

→ **Conseil Fédéral des Etablissements
Hospitaliers (CFEH)**

- Olivier Gendebien (suppléant)

→ **EBPracticeNet**

- Jerry Van Biene

A l'I.N.A.M.I.

→ **Commission des Profils**

- *poste vacant*

→ **Comité du service d'évaluation et de
contrôle médicaux**

- Anne-Sophie Paquet

→ **Chambre de première instance et de
recours pour les Praticiens de l'Art
Infirmier et Sage femmes**

- Johan Corijn (fin de mandat)
- Christine Ori
- Pierre Algrain
- Sandrine Bodeux
- Edgard Peters
- Jacqueline Orban

→ **SECM - Commission de recours pour les
Praticiens de l'Art Infirmier**

- *poste vacant*

→ **SECM - Commission de recours pour les
Sages-Femmes**

- *poste vacant*

A LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LES RÉGIONS

→ Commission de promotion de la santé à l'école

- Bénédicte de Tiège

→ Commission agrément des praticiens de l'Art Infirmier (via UGIB, nommés en octobre 2024)

Section pédiatrie et néonatalogie

- Gwenaëlle Doffigny
- Danielle Purnelle
- Micheline Désiron

Section soins intensifs et d'urgence

- Virginie Petit
- Gauthier Wagneur

Section oncologie

- Brigitte Lesne
- Dominique Vervier
- Morgane Candemir

Section soins périopératoires : /

Section soins palliatifs

- Pierre-Alexandre Massotte
- Caroline Henrioul

Section diabète

- Pierre-Alexandre Massotte

Section psychiatrie et santé mentale

- Nicolas Baptista
- Joël Chabot

Section gériatrie

- Nicolas Baptista
- Joël Chabot

Section aide-soignant

- Irina Chkileva Hulak
- Pierre-Alexandre Massotte

→ AVIQ - Prévention et promotion de la santé

- Patricia Menti

UGIB

→ Organe d'administration de l'UGIB

- Delphine Haulotte (trésorière)
- Edgard Peters
- Catherine Swennen (suppléante)
- Olivier Gendebien (suppléant)

→ Chambre francophone de l'UGIB

- Gauthier Wagneur
- Delphine Haulotte

→ Groupe de travail « Ethique et Déontologie » de l'UGIB

- Jacinthe Dancot (co-Présidente)
- Alessio De Costanzo
- Oknam Michotte

→ Groupe de travail « IF-IC » de l'UGIB

- Nicolas Baptista
- Catherine Defawe
- Danielle Purnelle

→ Groupe de travail CFEH « Département infirmier - normes d'agrément »

- Olivier Gendebien
- Delphine Haulotte

AcN-FNIB

→ Commission IPA

- Catherine Swennen (co-Présidente)
- Johanne Henrard-Burlot

→ Commission Nouvelles technologies

- Ryan Tock (Président)

→ Commission Pédiatrique acn-Fnib-Aispn

- Micheline Désiron
- Patricia Menti

AUTRES MANDATS :

→ Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique - CBIP

- Gauthier Wagneur

→ CPSI - Organe d'Administration

- Miguel Lardennois (Président)
- Jean-Louis Fontaine
- Olivier Gendebien
- Delphine Haulotte
- Florence Orlandi
- Aldo Spettante

→ Bureau des directions de département infirmier acn-FNIB

- Joëlle Durbecq (Présidente)
- Christel Menozzi
- Anne Chaudrel
- Nathalie Clochard
- Caroline Del Zotto
- Nathalie Servotte
- Evelyne Wey

→ INFICONSOR

- Patricia Beaufays
- Christine Ori

Rapport 2025 du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI)

Le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI) donne au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions, à sa demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative à l'art infirmier et, en particulier, en matière d'exercice de l'art infirmier et des qualifications requises.

Le CFAI peut également donner au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions et aux autorités des communautés compétentes en matière d'enseignement, à leur demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative aux études et à la formation des personnes pouvant exercer l'art infirmier.

Durant l'année 2025, le CFAI a transmis 6 avis, principalement dans le cadre de la réforme des soins infirmiers.

- **Avis 2025.02 du 11 mars 2025** concernant les activités qui ont trait à la vie quotidienne, les aidants qualifiés et les aidants-proches
- **Avis 2025.02 du 11 mars 2025** concernant la prescription de médicaments et de produits de santé par l'infirmier responsable de soins généraux.
- **Avis 2025.03 du 13 mai 2025** concernant l'équipe de soins structurée.
- **Avis 2025.04 du 13 mai 2025** pour modification de l'AR du 18 juin 1990 portant fixation de la liste des prestations techniques de l'art infirmier et de la liste des actes pouvant être confiés par un médecin ou un dentiste à des praticiens de l'art infirmier, ainsi que des modalités d'exécution relatives à ces prestations et à ces actes et des conditions de qualification auxquelles les praticiens de l'art infirmier doivent répondre, de l'AR du 20 septembre 2023 fixant la liste des prestations techniques de l'art infirmier relative à l'assistant en soins infirmiers, ainsi que leurs conditions d'exercice, de l'AR du 12 janvier 2006 fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par des aides-soignants et les conditions dans lesquelles ces aides-soignants peuvent poser ces actes, de l'AR du 29 février 2024 fixant la date d'entrée en vigueur de la loi du 11 juin 2023 modifiant l'article 124, 1^o, de la loi relative à l'exercice des professions des soins de santé, coordonnée le 10 mai 2015, en vue d'y adapter la législation relative à l'exercice de prestations techniques infirmières par un aidant proche ou par un aidant qualifié, et fixant la liste des prestations techniques de l'art infirmier pouvant être autorisées à un aidant qualifié, ainsi que leurs conditions d'exercice et les conditions de formation requises pour cette autorisation et de l'AR du 29 février 2024 fixant la liste des activités qui ont trait à la vie quotidienne et les conditions auxquelles ces activités doivent répondre pour être considérées comme telles.
- **Avis 2025.05 du 9 septembre 2025** concernant la connaissance suffisante de la langue néerlandaise, française ou allemande pour exercer l'art infirmier.
- **Avis 2025.06 du 18 novembre 2025** pour modification de l'AR du 18 juin 1990 portant fixation de la liste des prestations techniques de l'art infirmier et de la liste des actes pouvant être confiés par un médecin ou un dentiste à des praticiens de l'art infirmier, ainsi que des modalités d'exécution relatives à ces prestations et à ces actes et des conditions de qualification auxquelles les praticiens de l'art infirmier doivent répondre, de l'AR du 20 septembre 2023 fixant la liste des prestations techniques de l'art infirmier relative à l'assistant en soins infirmiers, ainsi que leurs conditions d'exercice et de l'AR du 12 janvier 2006 fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par des aides-soignants et les conditions dans lesquelles ces aides-soignants peuvent poser ces actes.

L'ensemble des avis du CFAI sont disponibles sur le site du SPF Santé publique¹ : organesdeconcertation.sante.belgique.be > Rechercher « CFAI »



¹ <https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>

3.2. Informer

REVUES PARUES EN 2025



N° 214 : JANVIER - MARS 2025

→ S'engager pour la qualité des soins

- Editorial
- Interview Caroline Dumont
- Soins primaires
- Vis ma vie : Infirmière de rue
- Diabète Inami
- Diabète à domicile
- Theory of integral nursing
- Abstract
- IA en santé
- EBP
- Agenda des formations

N° 215 : AVRIL - JUIN 2025

→ Mobilisons-nous !

- Editorial: Vive l'été !
- Sondage InfoNursing
- Interview Sylvie
- CesiLux
- Opinion
- Covid long
- La dermatite associée
- Brève
- Législation
- Rapport KCE soins pall
- Agenda des formations



N° 216 : JUILLET - SEPTEMBRE 2025

→ L'élan de la rentrée

- Editorial.
- Interview de Patricia Ghilbert
- Enquête IN : relance
- Host
- VRS
- Communauté de pratiques
- L'IA s'invite dans les soins
- Des soins plus inclusifs aux personnes transgenres
- Evidence-Based Nursing
- Législation soins esthétiques
- Agenda des formations

N° 217 : OCTOBRE - DÉCEMBRE 2025

→ Savoirs et enjeux actuels

- Editorial.
- Rencontre avec deux infirmières chercheuses
- Suppression du brevet
- Les déterminants sociaux de la santé
- Le leadership féminin en soins
- Détox numérique
- Infirmier.es et cinéma
- Agenda des formations



InfoNursing

L'acn vous informe notamment via sa revue trimestrielle InfoNursing, coordonnée par Jacinthe Dancot, puis remplacée en cours d'année par Marilyn Magerotte. Son contenu comprend des articles de recherche, des avis d'experts, un point législation, des témoignages ou questions de membres auxquelles nous répondons. Nous y publions également le programme des formations.

La publicité est limitée à un maximum de 10% des pages d'article afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel. InfoNursing est la seule revue infirmière belge à appliquer cette limite ! Le tirage est de 1900 exemplaires. Ceux-ci sont envoyés aux membres individuels, aux institutions affiliées (en cinq exemplaires) et aux parlementaires ou personnalités politiques intéressés par les matières de santé. La revue est également disponible en téléchargement sur le site de l'acn, pour les membres individuels uniquement.

Catalogue des formations



Notre catalogue des formations liste l'ensemble des formations proposées par l'acn. Celui-ci est en cours de mise à jour.

Ces formations sont organisées dans nos locaux à Bruxelles et dans les institutions, à la demande.

L'agenda des formations programmées à l'acn, régulièrement actualisé, figure sur le site internet à la rubrique « Formations ».

www.infirmieres.be > [Formations](#)



Rapport d'activité 2024

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

Le site internet : www.infirmieres.be

Le site présente l'acn asbl et ses activités, avec une mise en avant des actualités sur la page d'accueil. Des informations relatives aux mandats, commissions thématiques et associations partenaires de l'acn y sont détaillées. L'agenda des événements organisés par l'acn (formations, congrès) est disponible à la rubrique « Formations ». Des offres d'emploi, des liens vers des ressources utiles et une FAQ sont également proposées aux visiteurs.

Les pages réservées aux membres contiennent des informations et documents relatifs à la législation, ainsi que les versions numériques de la revue trimestrielle InfoNursing.

Un important travail a été réalisé durant l'année afin d'améliorer le site Internet. Celui-ci sera opérationnel en 2026, avec de nouvelles fonctionnalités incontournables



Réseaux sociaux

Pour soutenir ses missions – représenter, informer, former – l'acn est active sur différents réseaux sociaux. Le nombre de publications et de personnes qui suivent notre activité sur les réseaux évolue positivement chaque année



N'hésitez pas à nous rejoindre, à liker, commenter et partager nos posts pour renforcer notre visibilité en ligne !

Abonnés et followers	2022	2023	2024	2025
	1150	3549	3553	5338
	4400	4696	4873	5088
		77	99	136

NOUVEAU !

www.instagram.com/balance_ton_best_stage_infi/

Fin 2024, nous avons également décidé de créer et de mettre en ligne un **nouveau compte Instagram** spécifiquement destiné à **stimuler la bienveillance envers les étudiant.es infirmier.es**.

Sans vouloir nier les difficultés, voire « *mauvais traitements* », que vivent des étudiant.es infirmier.es en stage, nous voulons **encourager les feed-back positifs** entre étudiants et milieux de stage, **donner une image plus positive des études infirmières**, et contre-balancer les discours trop souvent négatifs à ce sujet.



Les étudiant.es sont invités à nous envoyer une courte vidéo de face ou un message écrit, nous décrivant en quoi ils viennent de passer leur meilleur stage. Ces témoignages sont publiés en identifiant le lieu de stage, l'école de l'étudiant.e, voire son identité s'il ou elle le désire.



Durant les 2 premiers mois les résultats suivants ont été atteints : 224 followers et 9701 vues ! 42 % par des followers du compte et 58 % par des non-followers du compte. Le plus grand succès est un témoignage du 08-11-2025, avec 2 725 vues.

InfiFlash



Au regard des actualités qui se présentent, l'acn envoie à ses membres une newsletter « InfiFlash », qui leur propose une description et une analyse des nouveautés. 2 InfiFlash ont été envoyés en 2025 :

- **InfiFlash** du mardi 4 février 2025 sur **la suspension de deux activités autorisées aux futurs infirmiers IPA**
- **InfiFlash** du jeudi 18 septembre 2025 sur **la note RMG concernant la vaccination contre la grippe saisonnière**



Réponses aux questions des membres

L'acn a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse aux questions défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information...

Chaque question envoyée par un·e praticien·e, une association ou des parties prenantes externes, est triée par le secrétariat, qui la fait suivre aux personnes les plus compétentes pour y répondre. La réponse est envoyée et, si nécessaire, un suivi est assuré. La plupart des questions des membres trouvent réponse dans les 72 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées. Beaucoup de questions ne sont pas comptabilisées, car elles ont trouvé une réponse directe par téléphone...

En 2025, nous avons donc répondu à 52 questions. Celles-ci touchaient principalement à la pratique infirmière et à la législation du travail, dans le contexte de nombreux changements législatifs.

	2023	2024	2025
La pratique infirmière : les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés, le visa d'exercice, le portfolio, l'équipe structurée...	9	14	17
Les aides-soignants et la délégation	4	1	1
Les aidants proches, aidants qualifiés et AVQ		3	
Les titres et qualifications professionnels particuliers : agrément, équivalence, prime +et législation sociale	5	4	2
La formation initiale et continue, tous professionnels	8	2	7
Les différents secteurs de soins et les conditions de travail ou de rémunération – Législation du travail	9	12	15
Les associations professionnelles – Les actions de l'acn	5	7	2
La mobilité internationale	5	5	3
Les infirmiers en chef			1
La pratique infirmière avancée		2	3
Divers	7	2	1
Nombre de questions / réponses	55	53	52



Le Forum des étudiant-es infirmier-es

Le Forum des étudiant-es infirmier-es est un événement annuel auquel participent de nombreux employeurs et partenaires afin de se faire connaître auprès des futur-es praticiens de l'art infirmier. C'est également l'occasion pour les Hautes Écoles et Universités de venir présenter conjointement les cursus de spécialisation et Masters qui s'ouvrent aux diplômés infirmiers. Une conférence thématique ouvre l'après-midi.

Cette année, Miguel Lardennois² est intervenu sur le thème « *Les dernières réformes majeures de la législation infirmière* ». Le Forum des étudiants a réuni une quarantaine d'employeurs et partenaires de l'acn (Afiscep, amma). Plus d'une dizaine de Hautes écoles et Instituts de formation, trois Universités et les quatre Consortiums MSI se sont associés à l'événement. 8 cursus de spécialisation et 2 Masters (MSI, MSP) ont été présentés. La participation de près de 700 étudiants a été annoncée lors des inscriptions.

² Infirmier, MSc et DEA SP, Inspecteur des pratiques professionnelles, chargé de cours et conseiller en politique de santé

3.3. Former

L'association belge des praticiens de l'art infirmier accompagne et soutient les infirmier-es et les aides-soignant-es dans leur formation continue. Nos formations et événements thématiques visent à renforcer les connaissances et compétences des professionnel-s soignant-es, dans une optique d'amélioration de la qualité des soins.

Le programme des formations et événements est publié sur le site de l'acn à la rubrique « Formations », dans la revue trimestrielle InfoNursing (pages Agenda et Zoom sur des formations) ainsi que par le biais des réseaux sociaux. Nous envoyons également régulièrement par mailing l'agenda des formations à venir, aux membres, institutions affiliées et autres partenaires.

En 2025, **47 formations ont été proposées à l'acn et 53 formations ont été organisées au sein de structures via l'acn. 3 événements thématiques** ont également été proposés.

Les formations à l'acn

Nos formations permettent aux soignant-es de développer leurs connaissances et leurs compétences sur un sujet ou dans un domaine précis. Ils sont ouverts aux professionnel-les du soin et au personnel de direction

Certaines de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Celles-ci sont expliquées dans le catalogue de formation. La question de l'obligation légale relative à la formation continue, même sans spécialisation, a par ailleurs fait l'objet d'un article dans la revue InfoNursing 215 de juin 2025.



Des demandes d'accréditations sont systématiques faites auprès du SPF Santé Publique, de la Région Wallonne (AVIQ) et/ou de la Région Bruxelloise (Iriscare - COCOM), en fonction du public cible et du contenu des formations.



En 2025, nous comptabilisons **47 formations** qui ont bénéficié à **526 personnes**. L'analyse des questionnaires d'évaluation témoignent d'une réelle satisfaction des participant·es à ces formations.

« *Je recommande cette formation à toutes les infirmières* » (formation Evidence-based nursing) ; « *La formation devrait être donnée à plus de soignants concernés, c'est à dire tous !* » (formation Décoder et éviter les troubles du comportement dans la maladie d'Alzheimer) ; « *Journée très enrichissante tant du point de vue du contenu que des échanges* » (formation ICSO) ; « *Rien à dire, tout a été bien expliqué, tout était très clair. Formation enrichissante. Un grand merci !* » (formation Diabète)

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de formations	91	17	27	40	47
Nombre de jours	95	19	31	40	47,25
Nombre de participants	452	255	302	425	526

Plusieurs **nouvelles formations** ont été proposées durant l'année :

- L'optimisation du parcours de soins en oncologie avec les infirmier·es de coordination
- L'utilisation de l'IA pour élaborer un projet de soin
- Le patient, un partenaire de soins. Oui, mais comment ?
- Décoder et éviter les troubles du comportement dans la maladie d'Alzheimer
- L'Evidence-Based Nursing au service de la pratique infirmière

Les nouvelles formations organisées en 2024³ et 2025 ne figurent pas encore dans notre catalogue de formation téléchargeable sur notre site. Celui-ci est en cours de mise à jour et sera diffusé en 2026.

3 Gestion de projet et gestion du changement ; L'éthique au cœur de nos soins : prise de décision en équipe ; Soins infirmiers en oncologie ; Éco-conception des soins...

Les formations au sein des institutions



Notre catalogue de formations, disponible en téléchargement sur notre site et relayé aux institutions socio-sanitaires et maisons de repos et de soins francophones de Belgique, soutient par ailleurs l'organisation de formations au sein des institutions.

À la carte ou sur mesure, l'acn accompagne les structures souhaitant former les équipes, en adéquation avec les besoins et projets des institutions et des professionnels. N'hésitez pas à nous contacter !

En 2025, **53 formations** ont été organisées au sein d'institutions en partenariat avec l'acn, soit l'équivalent de **42,5 jours de formations** au regard des différents formats de formation (demi-jour, 1 jour, 2 jours). Ces formations ont été organisées à la **demande de 19 partenaires différents**.

	2022	2023	2024	2025
Nombre de formations externes	31	93	55	53
Nombre de jours	39	81,5	45,5	42,5
Nombre de partenaires			17	19

Événements

Trois événements ont été organisés par l'acn durant l'année. 200 personnes ont participé aux journées thématiques (journée des cadres, journée de gériatrie) et près de 250 personnes au webinaire « Législation ».

	2022	2022	2024	2025
Nombre de congrès	2	2	3	3
Nombre de participants	230	180	220	200 aux congrès 250 au webinaire
Taux de satisfaction	86 %	85 %	83 %	89,5 %

30e Journée de gériatrie (03-12-2025)

Organisée par la Commission personnes âgées (ComPAs) de l'acn, la 30e journée de gériatrie a été organisée début décembre au Centre l'Illon (Namur). L'édition 2025 portait sur le thème « **Les personnes âgées face aux derniers défis de la vie. La fin de vie en gériatrie entre pratiques et éthique** ».

La thématique a été appréhendée dans une approche pluridisciplinaire (juriste, infirmière, logopède, kinésithérapeute, formatrice éducation permanente...). Au programme : le cadre légal des déclarations anticipées, le PSPA, les équipes de 2e ligne en soins palliatifs, les besoins fondamentaux et les symptômes de fin de vie, la toilette mortuaire... Les différentes interventions ont permis d'aborder la question de la fin de vie de manière globale.



100 personnes ont participé à la journée de gériatrie (capacité maximale de la salle), parmi lesquelles une douzaine d'étudiant-es en spécialisation gériatrie. L'évaluation de la journée (50 questionnaires reçus) révèle un réel enthousiasme des participant-es, avec un taux de satisfaction global de 89% (accueil, cohérence du contenu, réponse aux besoins, interventions et échanges, utilité pour la pratique, augmentation du niveau de connaissances et de compétences, possibilité de mise en application).

« La journée était formidable (déjà l'an passé, d'ailleurs). Je vous remercie pour l'organisation, la pertinence des thèmes choisis et la compétence des intervenants. Au plaisir de vous revoir l'an prochain » ; « C'était une très bonne journée, merci ! »

Webinaire législation (18-02-2025)



LÉGISLATION

En 2023 et 2024, la définition de l'art infirmier a été revue. Plus de compétences et d'autonomie accordées aux infirmières, plus d'actes et et plus de délégations potentielles à d'autres professionnels...

Le webinaire a permis aux participant-es de découvrir l'ensemble des modifications et de mettre à jour leurs connaissances relatives à la législation de la profession infirmière.

Plus de **250 personnes** ont participé à cet événement en ligne. 53 personnes ont complété le questionnaire d'évaluation : le taux de satisfaction quant au contenu et à l'organisation s'élève à 89%

Journée des cadres (22-05-2025)



Quels corollaires peut-on faire entre le sport et la gestion d'équipe ? Quels sont les points communs du coaching ? En quoi peuvent-ils aider à mieux manager et accompagner les équipes ? Et comment appliquer les principes clé du sport à une équipe de soins ?

La journée des cadres organisée en mai 2025 a porté sur le thème "La tactique de l'équipe gagnante pour des valeurs fortes dans les soins de santé". Elle a permis de questionner les valeurs, le sens et les postures des managers. À la suite des conférences inspirantes de la matinée, 6 ateliers thématiques ont été proposés⁴.

100 personnes, issues de 38 structures différentes, ont participé à cette riche journée. Les indicateurs d'évaluation ont questionné l'accueil, la cohérence du contenu, la réponse aux besoins, les interventions en plénière et les ateliers, l'utilité pour la pratique, l'augmentation du niveau de connaissances et de compétences et la possibilité de mise en application. Sur base des 67 questionnaires reçus (69 % de réponses), le taux de satisfaction global des participant·es à la journée s'élève à 91% (réponses tout à fait ou plutôt oui).

« Très bonne organisation sur toutes les aspects et détails. Je voudrais être informé sur les prochaines jours de cadres. Félicitations ! » ; « Continuez comme cela, c'est toujours un beau coup de boost pour affronter la suite » ; « Continuez ce genre de thématiques pratiques et utiles au quotidien. Merci pour cette journée riche en apprentissages et en bonne humeur ! » ; « Oratrice captivante, sujet intéressant à mettre en pratique ».

⁴ Booster l'engagement des équipes tout en cultivant une posture de leader bienveillant ; L'approche coaching par questionnement ; Développer ses compétences en résolution de problèmes ; Le feed-back ; Cohésion d'équipe : trouver le rythme et l'équilibre en un souffle ; Patient-acteur à tous les niveaux : leviers et bénéfices.

3.4. Responsabilité sociétale

Afin de répondre aux valeurs de qualité et d'éthique prônées par l'acn, nous sommes engagés sur différents objectifs de responsabilité sociétale et éthique (RSE). Notre mission première de défense professionnelle y répond. La gestion de l'association s'inscrit également dans cette optique

- Respect et valorisation des compétences des bénévoles
- Utilisation de vaisselle non jetable et suppression des bouteilles en plastique lors des formations à l'acn
- Diminution des impressions papier au profit de supports téléchargeables : catalogue des formations, rapport d'activité, supports de formation
- Tri des déchets et attention à la consommation d'énergie : diminution du chauffage, extinction des appareils électriques
- Organisation d'un cycle de formations sur la santé durable et l'éco-conception des soins

L'acn s'est également rapproché cette année d'un centre d'éducation et de formation en alternance (CEFA) afin d'accueillir un stagiaire « collaborateur administratif ». Selim a rejoint l'équipe en octobre 2025. La coordinatrice et la secrétaire bénévole ont profité de cet accueil pour valider un certificat de tutorat en entreprise.

4. Objectifs

2026



4.1. Mise au vert du printemps 2024 et suites données en 2025

Lors de la mise au vert organisée au printemps 2024, l'acn a défini une ambition claire : devenir un acteur incontournable du monde des soins de santé en Belgique, capable d'exercer une influence significative pour représenter, informer et former les praticiens de l'art infirmier.

À l'issue de cette réflexion, trois axes stratégiques ont été retenus :

- Revoir certains aspects du fonctionnement de l'acn ;
- Assurer sa pérennité financière ;
- Moderniser son image ainsi que sa communication interne et externe.

Afin de concrétiser ces orientations, l'acn a mis en place en 2025 deux groupes de travail, chacun animé par un administrateur et ouverts à l'ensemble des membres :

- un groupe de travail consacré à la **communication interne** ;
- un groupe de travail consacré à la **communication externe**.

Ces groupes se sont réunis à plusieurs reprises et ont déjà permis de faire émerger plusieurs projets concrets. Leurs travaux ont notamment contribué à la refonte d'**InfoNursing**, dont le premier numéro dans sa nouvelle formule paraîtra en mars 2026. Ils ont également soutenu le développement de nouveaux canaux de communication, avec notamment la création d'une page

Instagram, « **Balance_ton_best_stage_infi** », visant à valoriser les expériences positives de stage et à renforcer la visibilité de la profession auprès des étudiants et futurs professionnels. [instagram.com > balance_ton_best_stage_infi](https://www.instagram.com/balance_ton_best_stage_infi)



Dans cette même dynamique d'ouverture et d'anticipation des évolutions de la profession, nous avons décidé de créer une **commission représentant les futures infirmières de pratique avancée**. Cette commission conjointe **acn – FNIB – KPVDB – NVKVV** constitue un signal fort en faveur de la reconnaissance et de la structuration de ces nouvelles fonctions.

[linkedin.com > CIPA-BELGIUM](https://www.linkedin.com/company/CIPA-BELGIUM)



Enfin, nous avons relancé la **commission commune acn – FNIB des infirmiers et infirmières de psychiatrie**, afin de permettre à nos collègues actifs dans ce secteur de disposer de nouveau d'un groupe de référence. Cette commission prépare d'ores et déjà un congrès pour 2026. Nous tenons à remercier chaleureusement ses membres pour leur engagement et pour l'énergie qu'ils consacrent à cette relance.



4.2. Revendications maintenues en 2025 à la suite des élections de l'année précédente

En 2025, l'acn a maintenu avec constance les revendications qu'elle porte au nom de la profession. Ces priorités demeurent pleinement d'actualité.

Des ratios sécuritaires et un skill mix adapté à la réalité des soins

L'acn continue de revendiquer la fixation de ratios patients/infirmier sécuritaires et qualitatifs, ainsi que la mise en œuvre d'un skill mix favorable à la qualité des soins et à la qualité de vie au travail dans tous les secteurs. Cette approche doit tenir compte de l'évolution des soins de santé, de la complexité croissante des situations cliniques et de la complémentarité entre les différents profils professionnels : aides logistiques, aides-soignants, assistants en soins infirmiers, infirmiers responsables de soins généraux, infirmiers spécialisés, infirmiers de pratique avancée et infirmiers chercheurs cliniciens.

Une formation de qualité et des parcours professionnels attractifs

L'acn défend une formation de qualité pour l'ensemble des fonctions des praticiens de l'art infirmier, ainsi qu'un système d'évolution de carrière transparent, fluide et attractif. Cela implique notamment la création d'une formation pour les assistants en soins infirmiers et la reconnaissance d'une filière unique de niveau bachelier pour les infirmiers responsables de soins généraux.

La reconnaissance de l'autonomie et de l'expertise infirmières

L'association poursuit également son action en faveur de la reconnaissance et de la promotion des compétences ainsi que

de l'autonomie professionnelle des praticiens de l'art infirmier. Cette reconnaissance suppose une révision en profondeur des textes légaux encadrant la pratique, afin de permettre un déploiement plus large et plus cohérent de l'étendue de la pratique infirmière. Elle suppose également une rémunération à la hauteur des responsabilités effectivement assumées.

Une barémisation IFIC plus juste et plus attractive

L'acn appelle à une révision de la pondération des tâches et des responsabilités en vue d'une barémisation IFIC plus juste et plus attractive. Celle-ci devrait considérer l'ensemble des rôles infirmiers, et non privilégier essentiellement les activités techniques. Elle devrait également mieux valoriser la formation continuée, l'expertise clinique et les compétences spécifiques.

Une concertation structurelle du secteur infirmier

Enfin, l'acn demande une concertation systématique du secteur infirmier sur toutes les questions qui le concernent, accompagnée d'un engagement réel à tenir compte de son avis. Cela implique une représentation avec voix décisionnelle des infirmiers dans tous les lieux de concertation en lien avec le système de soins de santé, qu'ils soient institutionnels, locaux, régionaux ou fédéraux. Une telle évolution pourrait notamment être facilitée par la création d'un ordre infirmier.

L'acn reste pleinement disponible pour échanger avec les autorités et les partenaires concernés sur les modalités de mise en œuvre de ces recommandations et sur les arguments permettant de les soutenir.

4.3. Information

L'information des membres et la diffusion d'une parole professionnelle fiable demeurent au cœur de l'action de l'acn. En 2025, cet engagement s'est traduit par :

- Une alimentation régulière des réseaux sociaux, plusieurs fois par semaine, avec des contenus professionnels et scientifiques ;
- La poursuite des **InfiFlash**, en lien avec l'actualité de la profession ;
- Le développement de la communication interne et externe à travers les actions proposées par les groupes de travail ;
- La poursuite de la modernisation du site internet, dont la finalisation est prévue au deuxième trimestre 2026 ;
- Le développement progressif d'une **FAQ** sur le site internet afin de répondre plus efficacement aux questions récurrentes du terrain.

4.4. Formation

La formation reste l'un des piliers essentiels de l'activité de l'acn. En 2025, nous avons poursuivi plusieurs objectifs prioritaires :

- répondre au plus près des besoins du terrain ;
- promouvoir les formations sur mesure au sein des institutions ;
- développer de nouveaux formats pédagogiques en phase avec les évolutions actuelles.



Dans cette perspective, nous avons modernisé notre salle de formation en l'équipant de micros, de caméras et d'un écran dynamique et intelligent. Cet investissement nous permet désormais de proposer

des formations dans des formats hybrides, combinant présentiel et distanciel, et d'offrir un cadre plus souple, plus moderne et mieux adapté aux attentes des participants.

4.5. Soutien à notre personnel

L'acn peut toujours compter sur l'engagement de sa coordinatrice générale, soutenue au quotidien par une équipe de bénévoles investis dans des missions essentielles, telles que l'accueil des formations, le secrétariat, la comptabilité et la facturation.

Afin de renforcer cet appui, nous nous étions fixés comme objectif d'apporter un soutien supplémentaire à la coordination, notamment par l'engagement d'un mi-temps additionnel. Dans ce cadre, nous avons fait le choix de nous tourner vers une école de formation en alternance, avec la volonté de fidéliser un stagiaire en voie de professionnalisation dans son domaine d'études, à savoir la comptabilité et la bureautique.

Cette collaboration apporte un soutien concret au fonctionnement quotidien de l'association et contribue à consolider l'appui apporté à la coordinatrice générale ainsi qu'aux bénévoles.

4.6. Collaboration et renforcement des liens inter-associatifs

En 2025, nous avons poursuivi nos échanges réguliers avec nos collègues francophones de la **FNIB**, germanophones de la **KPVDB** et néerlandophones de la **Netwerk Verpleegkunde** avec un objectif commun : harmoniser nos communications et porter des positions concertées auprès des instances fédérales et régionales.

Cette dynamique de collaboration renforce non seulement l'image de nos associations respectives, mais également la crédibilité de la profession infirmière dans son ensemble. Nous participons régulièrement aux organes d'administration de la FNIB, et réciproquement, afin de pouvoir communiquer d'un commun accord sur les sujets d'actualité tout au long de l'année et de soutenir une représentation cohérente, structurée et solidaire de la profession.

5. Structure

5.1. L'association belge des praticiens de l'art infirmier (acn asbl)

De par sa structure et son mode de fonctionnement, l'acn essaie d'obtenir l'avis de l'ensemble de la profession avant d'émettre un avis officiel sur une problématique ou avant de prendre une décision.



L'acn n'attend pas que ses membres lui disent sur quels problèmes agir. Elle interroge régulièrement la profession (sondages, forums, groupes de travail...) et s'assure toujours d'un regard et d'une assise diversifiée de la profession au sein de ses organes de gestion, que sont l'Organe d'Administration et l'Assemblée Générale.

L'acn fait partie de l'UGIB, dont elle est un membre fondateur.

5.2. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se réunit au minimum une fois par an. Elle est composée des membres soit élus aux divers mandats de l'acn, soit désignés pour représenter une facette particulière de la pratique infirmière. C'est l'organe qui inspire la politique et les orientations de l'association.

Une Assemblée Générale extraordinaire a été organisée le **09 janvier 2025** :

- Analyse et approbation de la révision des statuts de l'acn asbl
- Proposition de désignation à l'organe d'administration du CPSI

Une Assemblée Générale s'est également réunie le **12 juin 2025** :

- Présentation du rapport d'activité 2024
- Présentation et approbation des comptes 2024 et du budget 2025

Tous les secteurs d'activités ou particularités sont représentés dans notre Assemblée Générale :

- Infirmier bachelier
- Infirmier breveté
- Aide-soignant
- Infirmière - sage-femme
- Infirmier travaillant dans le secteur des personnes âgées
- Infirmier représentant la pratique en oncologie
- Infirmier représentant la pratique en pédiatrie et néonatalogie
- Infirmier représentant la pratique en diabétologie
- Infirmier représentant la pratique en soins intensifs et aide médicale urgente
- Infirmier représentant la pratique en réhabilitation
- Infirmier représentant la pratique à domicile comme salarié
- Infirmier représentant la pratique à domicile indépendant
- Infirmier représentant la pratique en maison médicale
- Infirmier représentant la pratique en salle d'opération
- Infirmier représentant la pratique en santé mentale et psychiatrie
- Infirmier représentant la prise en charge de la douleur
- Infirmier conseiller en informatique
- Infirmier représentant la pratique en santé communautaire
- Infirmier représentant la pratique en imagerie médicale et la radiothérapie
- Infirmier expert en réflexion éthique

- Infirmier expert en DI-RHM
- Infirmier membre de la Commission fédérale de contrôle de la qualité des pratiques
- Infirmier membre de la Commission fédérale Droits du patient
- Cadre infirmier hospitalier
- Directeur infirmier hospitalier
- Directeur infirmier de MR-MRS
- Enseignant infirmier de niveau supérieur (bachelier)
- Enseignant infirmier du 4ème degré de l'enseignement secondaire (brevet)
- Directeur d'institut de formation en soins infirmier
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale
- Représentant du réseau libre de l'enseignement infirmier
- ...



5.3. L'Organe d'Administration (OA)

L'OA se réunit mensuellement. Il est composé de maximum 17 administrateurs de l'acn choisies parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'elles représentent une facette incontournable de la pratique infirmière (la première ligne, les soins aigus, les soins chroniques, l'enfance, la santé mentale et l'enseignement) ou parce qu'elles sont mandatées dans une structure particulièrement importante pour la profession (CFAI, UGIB, CFEH...). Il comprend aussi des membres permanents. L'OA assure la gestion courante de l'association : suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG

L'OA élit en son sein un bureau composé du Président, de Vice-Présidents, d'un Trésorier, d'un Secrétaire. Le bureau assure la gestion quotidienne de l'association. (cf. Présentation ci-dessus).

Bureau :

Jacinthe Dancot, Présidente
Christel Menozzi, Vice-Présidente
Edgard Peters, Vice-Président
Jean-Louis Fontaine, Secrétaire
Olivier Gendebien, Trésorier

Administratrices et administrateurs :

Delphine Haulotte
Florence Orlandi
Gauthier Wagneur
Jerry Van Biene
Laurence Piron
Marilyn Magerotte
Micheline Désiron
Pierre-Alexandre Massotte
Miguel Lardennois (représentant du CPSI)

Bureau :



Présidente : Jacinthe Dancot

D'abord infirmière puis infirmière chef d'unité à Vivalia, je suis passée dans l'enseignement en 2009. Je suis actuellement chargée de cours à la Haute Ecole Robert Schuman à Libramont, dont je coordonne le Centre d'excellence en soins infirmiers de la Province de Luxembourg, et Professeure associée à l'Université de Liège, principalement au Master en Sciences Infirmières où j'enseigne les sciences infirmières, l'éthique clinique et où j'accompagne des projets de mémoire.

Intéressée par la recherche, j'ai réalisé un doctorat sur le thème de l'estime de soi des étudiants et son lien avec leur apprentissage. De manière géné-

rale, je continue à m'intéresser au bien-être des étudiants infirmiers et à leur professionnalisation dans divers projets professionnels ou de recherche.

Passionnée par la profession infirmière, je me suis engagée de longue date dans sa défense et dans sa valorisation à travers mes activités associatives et professionnelles. Je suis aussi membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique.

Je suis mariée et mère de deux grands enfants. Dans mes temps libres, j'apprécie particulièrement la plongée sous-marine, la cuisine, la lecture, les promenades dans la forêt ardennaise qui entoure ma maison.



Vice-présidente : Christel Menozzi

Je suis infirmière depuis 22 ans au CHU de Liège et occupe la fonction d'infirmière-chef de service depuis 12 ans. Spécialisée en gériatrie, je gère les unités de gériatrie, de cardiologie, de médecine interne générale, de pneumologie, ainsi que de réhabilitation pulmonaire et de chirurgie gynécologique. J'assume également la responsabilité du recrutement du personnel infirmier et aide-soignant pour le département infirmier, et je suis chargée des relations avec les stagiaires et les écoles. La diversité des missions qui me sont confiées me permet de m'épanouir professionnellement.

Je suis l'heureuse maman d'Adam (5 ans) et de Lucie (12 ans). Allier vie familiale et vie professionnelle épanouissante est une priorité dans ma vie quotidienne. J'inculque à mes enfants l'importance de signaler ce qui ne fonctionne

pas dans leur quotidien, tout en leur apprenant à proposer des solutions. Mon engagement à l'acn découle de ce principe de vie : chercher des voies pour améliorer les choses.

Je me suis engagée au sein de l'acn il y a une dizaine d'années pour défendre les intérêts de notre profession. J'y exerce plusieurs mandats : celui de vice-présidente de l'acn, celui de représentante des infirmiers spécialisés en gériatrie au Conseil Fédéral de l'Art Infirmier, celui à la Commission de l'Article 141, celui de représentante de l'acn au sein du bureau DDI ACN-FNIB, ainsi que celui de trésorière de CompAS.

De nature optimiste, je rêve d'une véritable reconnaissance de notre MAGNIFIQUE profession. J'encourage mes enfants à s'orienter vers celle-ci, car notre métier ouvre un champ des possibles infini. Gardons cela en tête les jours de pluie...



Vice-président : Edgard Peters

J'ai une formation d'infirmier gradué hospitalier avec une spécialisation en pédiatrie et néonatalogie. Je suis également titulaire d'un Master en sciences de la santé, avec une orientation en sciences hospitalières et soins de santé. Mon parcours académique est enrichi par de multiples formations complémentaires, telles que l'agrégation, l'éducation du patient, le management, la qualité des soins, etc.

Mon parcours professionnel a débuté au CHR de la Citadelle (Liège), où j'ai exercé comme infirmier au centre néonatal intensif, avant de rapidement évoluer en tant qu'infirmier en chef, puis infirmier chef de service. Depuis 2009, j'occupe la fonction

de directeur du secteur des soins infirmiers à la Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile.

Depuis 1997, je suis également chargé de cours ou conférencier pour différentes formations. Dès le début de mon parcours professionnel, je me suis investi au sein d'associations professionnelles pour promouvoir et optimiser l'art infirmier, tout en œuvrant à l'amélioration de la qualité des soins et de la relation avec les bénéficiaires. J'ai également représenté ces intérêts auprès des autorités publiques, des instances associatives et du milieu de l'enseignement.

Actuellement, je suis vice-président de l'acn et président du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI).



Secrétaire : Jean-Louis Fontaine

Adjoint à la direction du département infirmier des Cliniques Universitaires Saint-Luc, j'ai 63 ans, et plus de 40 ans d'expérience dans le monde hospitalier.

J'ai exercé plusieurs missions durant ces années dont 17 ans comme cadre intermédiaire (ICS) et ensuite 16 ans en tant qu'adjoint de la direction infirmière.

Grâce à l'expérience et la formation, j'ai construit mon expertise professionnelle dans les domaines du management, leadership,

ressources humaines et recrutement, gestion de projet et *change management*. Ceci a été possible grâce aux salutaires remises en question et riches rencontres avec mon entourage professionnel et privé.

Depuis près de 5 ans, j'exerce un rôle d'administrateur au sein de l'acn, en tant que conseiller hospitalier. J'ai, cette fois, proposé ma candidature au bureau afin d'assurer le secrétariat des instances de l'association. Je crois à un nouvel avenir de la profession qu'il va falloir construire avec patience, professionnalisme et ouverture d'esprit.



Trésorier : Olivier Gendebien

J'ai une formation d'infirmier SIAMU et je suis également titulaire d'un Master en sciences de la santé publique.

Tout au long de mon parcours, j'ai suivi diverses formations, telles que la gestion de maisons de repos, un certificat universitaire en management, les formations CIMQUES et GEFOC, ainsi que des formations en coaching, coaching sportif, et en sciences de la motricité. Pour finir, je possède également un Master en informatique.

Passionné par le milieu des soins et la gestion humaine, j'apprécie animer des groupes afin de

développer les compétences de chacun, les accompagner individuellement et collectivement vers l'atteinte de leurs objectifs.

Directeur d'un département infirmier en hôpital, membre du bureau de l'acn depuis de nombreuses années et ancien président, la défense de la profession infirmière est pour moi une véritable préoccupation. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer les conditions de travail au sein de mon institution, mais aussi dans l'ensemble des secteurs où les infirmiers exercent. M'investir à l'ACN me permet ainsi de faire entendre la voix des soignants et d'interpeller nos décideurs politiques !

Administratrices et administrateurs :



Delphine Haulotte

À l'acn depuis 10 ans, je suis cadre infirmière et hygiéniste au CHU UCL Namur (site Saint-Élisabeth). Je suis mandataire à l'UGIB (Union

Générale des Infirmier·ère·s de Belgique), au niveau fédéral et pour la chambre francophone, ainsi qu'administratrice à l'acn.



Florence Orlandi

Infirmière spécialisée en pédiatrie, diplômée en 1998, j'ai travaillé pendant 6 ans au sein du service de néonatalogie du Grand Hôpital de Charleroi, sur le site Notre-Dame.

Engagée à la Haute École Vinci depuis 22 ans, j'y ai occupé différents postes : maître de

formation pratique, maître-assistante, coordinatrice de la spécialisation en pédiatrie, et actuellement cheffe de département des soins infirmiers et des spécialisations.

Passionnée par ma profession et attirée par les défis, je me suis engagée au sein de l'acn en tant qu'administratrice il y a 5 ans.



Gauthier Wagner

Âgé de 44 ans et papa de 4 enfants, je suis actuellement cadre de proximité au sein du service des soins intensifs. Diplômé d'un Master en sciences de la santé publique, détenteur d'un certificat interuniversitaire en management des institutions de soins, ainsi que d'un *Executive Master* en management des insti-

tutions de santé et de soins (MMISS) et d'un certificat en gestion de crise, ma motivation et mon dynamisme sont des atouts que je mettrai au service de notre association. Il est crucial pour moi, particulièrement en cette période charnière pour notre profession, de m'impliquer et de faire valoir les qualités qui nous définissent.



Jerry Van Biene

Je suis infirmier gradué depuis 2002. J'ai débuté mon parcours professionnel comme infirmier dans un service de médecine interne à la Clinique CHC-Heusy.

Parallèlement à mes fonctions d'infirmier, j'ai suivi une formation d'infirmier cadre spécialisé en aptitude pédagogique et hygiène hospitalière, que j'ai achevée en 2007 à l'IPEPS de Liège.

Ce diplôme m'a offert l'opportunité de commencer à enseigner les soins infirmiers à l'IPES paramédical en 2009. J'y ai notamment supervisé différents terrains de stage et dispensé des cours théoriques.

En septembre 2015, dans une optique de développement continu, j'ai entrepris un master en Pratiques Avancées en Sciences Infirmières (PASI) à l'Université de Liège.

Depuis 2019, j'ai acquis de l'expérience en tant qu'infirmier formateur auprès de l'Asbl CECO-TEPE.

En octobre 2020, j'ai été mandaté par l'acn-ASBL pour représenter l'UGIB au sein d'Ebpracticenet. Ce rôle de rédacteur scientifique me permet de représenter la profession infirmière au niveau francophone et de travailler sur diverses tâches éditoriales, dont l'intégration de JBI et des sources *point of care* dans le contexte belge.

Je participe également à l'implémentation du projet *Cebam Evidence Linker* en tant que représentant infirmier francophone.

Enfin, durant l'année académique 2023-2024, j'ai été expert professionnel auprès de l'AEQES dans le cadre de l'évaluation du cursus en soins infirmiers.



Laurence Piron

Infirmière pédiatrique de formation, j'ai débuté ma carrière à la Citadelle en onco-hématologie pédiatrique, où j'ai également été référente en diabétologie. J'ai ensuite poursuivi un Master en sciences de la santé publique à l'ULiège, renforçant ainsi ma vision globale de la santé.

Mon parcours professionnel m'a conduit à enseigner à HELMo, où l'accompagnement des

étudiants a toujours été au cœur de mes priorités. Aujourd'hui, je suis directrice du département paramédical de HELMo et responsable de la crèche "Le P'tit Campus".

Âgée de 44 ans, mariée et maman de trois enfants, j'entame mon deuxième mandat à l'organe d'administration de l'acn où je représente mon réseau d'enseignement.



Marilyn Magerotte

Infirmière depuis plus de 13 ans, j'évolue dans le secteur des maisons médicales depuis 12 ans, un environnement qui me passionne par sa diversité et son engagement social. Actuellement, je travaille à la Maison de Santé des Libertés à Bruxelles, où mes missions sont variées: soins de santé primaires, implication en santé communautaire, et coordination. Ce travail me permet de répondre aux besoins essentiels des patients tout en jouant un rôle clé dans le renforcement des liens sociaux et la prévention des inégalités.

En parallèle, je travaille à la Fédération des Maisons Médicales en tant que permanente politique pour les dossiers liés aux infirmier·ère·s, tout en participant également à la défense glo-

bale du secteur, qui incarne des valeurs fondamentales pour moi. La lutte contre les inégalités sociales, une cause qui me tient à cœur, motive mon engagement dans ce domaine où l'accès équitable aux soins de santé est primordial.

Depuis janvier 2024, j'ai rejoint le conseil d'administration de l'acn, où je continue de défendre et de promouvoir la profession infirmière, contribuant à une meilleure reconnaissance de notre rôle dans le système de santé.

En dehors de mes engagements professionnels, je trouve un équilibre dans la pratique de la course à pied, les voyages « sac à dos », la lecture et le cinéma.



Micheline Désiron

Je suis infirmière spécialisée en pédiatrie et néonatalogie, à la retraite depuis le 1er mars 2024.

Je fais partie de l'organe d'administration de l'acn et je suis membre de la commission pédiatrique de l'acn.

Je siège également à la commission d'agrément pour la section pédiatrie, en tant que représentante de l'acn.



Pierre-Alexandre Massotte

Diplômé en Photographie en 1995, j'ai exercé comme photographe indépendant pendant 9 ans. Attiré par le métier d'infirmier, à 35 ans, j'ai repris des études de Bachelier en Soins Infirmiers (BSI) pendant 4 ans. J'ai ensuite exercé comme aide-soignant pendant un an avant d'obtenir une distinction lors de mon Jury Central en 2010. Durant mon cursus, je me suis particulièrement intéressé à la gériatrie. J'exerce depuis 15 ans comme infirmier au sein du CPAS de Verviers en Mai-

son de Repos et de Soins (MRS). J'ai obtenu une qualification professionnelle particulière (QPP) en soins palliatifs en 2012 et une QPP en diabétologie en 2014. Dès 2012, j'ai rejoint une association professionnelle et suis devenu membre de l'acn en 2016, attiré par son dynamisme et sa promotion de la formation. Depuis 2018, je siège pour l'acn et occupe trois mandats dans les commissions d'agrément de l'art infirmier de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

5.4. Le bureau exécutif

L'OA élit en son sein un bureau composé des président, vice-présidents, trésorier, secrétaire et conseillers généraux ainsi que du coordinateur interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2024, l'OA a élu les personnes suivantes :

- Jacinthe Dancot, Présidente
- Christel Menozzi, Vice-Présidente
- Edgard Peters, Vice-Président
- Jean-Louis Fontaine, Secrétaire
- Olivier Gendebien, Trésorier

5.5. L'Assemblée des Mandataires

L'Assemblée de Mandataire est une déclinaison facultative de l'Assemblée Générale. Elle se compose de ses membres, soit une soixantaine de personnes représentant des infirmier-es (employés et indépendants) bacheliers, brevetés, des aides-soignant-es, des directions de soins infirmiers, des enseignant-es...

Les Assemblées des Mandataires ont lieu maximum neuf fois par an autour de sujets d'actualités en invitant des personnalités concernées et en construisant via la discussion un avis centralisé et éclairé.

En 2025, outre un temps systématique de discussion sur les actualités de la profession et des mandataires, les thèmes qui ont été discutés en Assemblée des Mandataires sont les suivants :

- Le rôle infirmier au sein de la collaboration interprofessionnelle face aux situations complexes. Présentation de thèse par Lucia Alvarez - UCLouvain (février 2025)
- Ratios patients/infirmier sécurisés dans un contexte de pénurie des professionnels de soins de santé. Exposé du professeur Arnaud Bruyneel chargé de cours en sciences de la santé publique à l'ULB (mars 2025)
- Perte des recours en justice contre l'AESI : et maintenant que faire ? (avril 2025)
- Les projets d'avis du CFAI sur la prescription infirmière. Par Edgard Peters, administrateur acn
- Assemblée générale (juin 2025)
- Avis sur la création d'un ordre infirmier (UGIB). Par Delphine Haulotte, administratrice acn (septembre 2025)
- Obligés de respecter le secret professionnel ou obligés de dénoncer la maltraitance ? Projet de modification de l'article 458 du code pénal. Par Miguel Lardennois, chargé de cours en législation (octobre 2025)
- La fin de la formation du brevet infirmier francophone et le démarrage de la formation de l'AESI en septembre 2026. Par Miguel Lardennois, Président du CPSI et Jerry Vanbiene, administrateur acn (décembre 2025)
- L'actualité au conseil Fédéral des sage-femmes. Par Françoise Mijke, mandataire acn et vice-présidente du CFSF (décembre 2025)



5.6. L'équipe de coordination

Notre asbl est la seule association de praticiens de l'art infirmier francophone qui dispose d'une équipe salariée, et qui est rémunérée sur fond propre. En 2025, la gestion de l'asbl a été assurée par le Bureau exécutif et plusieurs bénévoles.

Une salariée occupe le poste de coordinatrice depuis avril 2023 (temps partiel en CDI). Une bénévole s'occupe du secrétariat administratif et financier de l'association (mi-temps). L'acn accueille également un étudiant en alternance sur l'année scolaire 2025-2026 : soutien administratif, comptabilité et accueil.

5.7. L'équipe des volontaires

L'acn ne pourrait fonctionner sans les volontaires. L'engagement de bénévoles à l'acn est indispensable pour la mise en œuvre de nos activités, et plus particulièrement celles relatives au secrétariat, aux affiliations, aux formations et événements (accueil, bien-être des participant-es, soutien logistique...).

Merci à Francine Duchâteau pour l'important travail mené concernant les affiliations individuelles et institutionnelles depuis de nombreuses années. Merci à Micheline Désiron pour son engagement et son soutien indispensable dans les tâches administratives et financières. Merci à Livine pour son investissement et son souci de l'accueil lors des formations et événements.

Après 1 an ½ d'engagement à l'acn, Bénédicte a interrompu son activité durant l'été 2025 ; nous la remercions sincèrement son implication dans la gestion comptable de l'association.

5.8. Les Commissions et groupes de travail

Afin de garantir une réflexion permanente sur l'actualité, d'informer les membres plus concernés et de prendre avis sur l'évolution de la législation et des pratiques, l'acn organise seule ou en partenariat des commissions.

- Commission pédiatrie
- Commission santé mentale et psychiatrie
- Commission soins à domicile
- Commission éthique
- Commission recherche
- Commission soins aux personnes âgées (ComPAs)
- Cellule développement professionnel
- Bureau acn-FNIB des directeurs de département infirmier
- Commission acn-FNIB des infirmiers de pratique avancée
- Commission Nouvelles technologies
- Commission Pédiatrique acn-Fnib-Aispn

Ces commissions sont des lieux de concertation et d'expertise qui ne peuvent exister sans l'engagement de personnes intéressées ! Vous êtes intéressé-e pour rejoindre l'une de ces commissions ? Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter : secretariat@infirmieres.be

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE SOIGNANTS



Découvrez
les nombreux
avantages
à travailler
chez nous



 **GRAND
HOPITAL
DE CHARLEROI**

top
EMPLOYER

België
Belgique
Belgium
2026

FOR A BETTER WORLD OF WORK

6. Nos Partenaires

6.1. Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF)

Fondé en 2000, le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF), dont le siège social se trouve à Montréal, est un réseau mondial francophone de la profession infirmière.



Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français. Le SIDIEF diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les trois ans sur un continent différent.

L'acn a participé aux activités du SIDIEF sans s'investir dans son fonctionnement jusqu'en 2010, puis a intégré le Conseil d'administration, et ce jusqu'en 2016. En 2018, nous avons constitué un consortium belge en synergie avec les Cliniques Universitaires Saint Luc et la Haute École Vinci (ISEI). Ce consortium a obtenu le statut de « grand promoteur du SIDIEF » et nous a garanti, de 2018 à 2024, une place d'administrateur au sein de cette organisation internationale.

Avec le SIDIEF, le consortium belge a mené des actions régulières, principalement de communication, pour promouvoir une vision positive de la profession infirmière en Belgique, tant d'un point de vue d'exercice (employeur) que de formation (école) et de politique à venir (association).

Pour des raisons financières, l'acn a mis fin à sa participation au consortium fin 2024, mais n'en reste pas moins affiliée au SIDIEF.

6.2. Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB)

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique (UGIB) a été créée en 1952 sous statuts d'association de fait. Jusqu'en 2009, elle est restée une alliance d'organisations professionnelles autonomes générales, sans forme juridique spécifique. En septembre 2009, cinq associations générales, à savoir NetwerkVerpleegkunde, la NNBVV, la FNIB, l'acn et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique. En 2013, l'AUVB-UGIB-AKVB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmières et infirmiers spécialisés.



L'organisation œuvre à la promotion et au développement des soins infirmiers dans leur globalité, dans l'intérêt des professionnels et des patients qui leur sont confiés.

En 2025, l'UGIB rassemble 39 associations professionnelles infirmières : 5 organisations généralistes et 34 organisations spécialisées, actives dans l'ensemble des régions et communautés de Belgique. Ensemble, ces associations représentent les intérêts de près de 220 000 infirmiers titulaires d'un visa, dont plus de 145 000 exercent activement la profession dans notre pays.

Ses missions principales s'articulent autour de la diffusion de l'information, de la concertation et de la formulation d'avis, ainsi que de la représentation et de la mise en réseau de la profession. L'UGIB encourage également la collaboration avec les autres professions de santé, les organisations de la société civile et les différents acteurs du secteur.

En 2025, l'UGIB a développé, entre autres, les activités suivantes :

Co-organisation des Rencontres Infirmières 2025

À l'initiative du Ministre de la Santé, le SPF Santé publique et l'UGIB ont co-organisé la traditionnelle Rencontres Infirmières qui a eu lieu le 5 novembre 2025. Thème de la journée : L'implications des modifications législatives sur les rôles et compétences de l'IRSG : coordination, délégation, leadership, travail en équipe...

Journée de mise au vert

Le mardi 22 avril 2025, l'UGIB a organisé une "Journée de mise au vert" axée sur : La continuité de la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de l'UGIB ; La réflexion sur la création d'un Ordre infirmier - Commission de déontologie infirmier en Belgique et la position de l'UGIB.



Groupes de travail internes

En 2025, l'UGIB a poursuivi et/ou achevé l'organisation de groupes de travail sur les thèmes suivants :

- Les profils professionnels des coordinateurs
- L'éthique et la déontologie
- L'EBP

Mandats de représentation

L'AUVB-UGIB-AKVB représente la profession infirmière dans différents organes d'avis officiels, conseils, commissions et organisations politiques et scientifiques, que ce soit au niveau européen, fédéral ou régional.

Les mandats sont attribués aux membres des associations membres de l'AUVB-UGIB-AKVB, en fonction de leur expertise dans les domaines dans lesquels ils postulent. Les mandats sont effectués bénévolement. Les mandataires s'engagent, souvent pour plusieurs années, à représenter la vision de l'AUVB-UGIB-AKVB dans les différents organes dans lesquels ils sont mandatés.

Le mandat exercé par les membres de l'UGIB sont des mandats UGIB. Il ne s'agit pas uniquement d'une représentation de l'association membre, mais d'un engagement pris au nom de l'Union Générale des Infirmiers de Belgique et, au-delà, de l'ensemble de la profession infirmière.

En acceptant ce mandat, le mandataire s'engage auprès de son association, mais également auprès de l'UGIB.

La participation aux réunions de l'UGIB fait partie intégrante de cet engagement et conditionne la cohérence de notre action collective.

Concertations avec les politiques

Au cours de l'année 2025, l'UGIB a poursuivi un dialogue régulier avec les décideurs politiques et les acteurs institutionnels afin de faire entendre la voix de la profession infirmière. Des rencontres ont notamment eu lieu avec les cabinets des ministres Frank Vandenbroucke, Yves Coppieters, Valérie Glatigny et Elisabeth Degryse.

Ces échanges ont permis d'aborder plusieurs dossiers importants pour l'avenir de la profession, notamment l'organisation des soins, la formation et les perspectives d'évolution des métiers infirmiers.

L'UGIB a également rencontré des représentants du Parti Socialiste ainsi que différentes organisations sectorielles telles que l'UNESSA et GIBBIS. Ces concertations ont permis d'échanger sur les enjeux du secteur des soins de santé et sur la place centrale des infirmiers dans l'organisation future du système de santé.



6.3. Les associations conventionnées



6.3.1. ComPAs

ComPAs asbl était l'Association belge des praticiens de l'art infirmier travaillant auprès des personnes âgées. Elle comprenait 89 membres de l'acn.

Faute de « forces vives » pour gérer l'association, le conseil d'administration de ComPAs a décidé de renoncer à son statut d'asbl et de redevenir une commission de l'acn. Marie Vernimmen, infirmière spécialisée en gériatrie, est en charge du pilotage de cette commission.

En 2025, la commission personnes âgées de l'acn a organisé début décembre une journée de conférence et échanges sur le thème « **Les personnes âgées face aux derniers défis de la vie. La fin de vie en gériatrie entre pratiques et éthique** ».

Intéressé-e par cette commission ? N'hésitez pas à nous contacter pour y participer : secretariat@infirmieres.be !





6.3.2. AFEDI

Association francophone européenne des diagnostics, interventions et résultats infirmiers | Secteur Nord-France-Belgique

Membres du bureau :

- Responsable : Isabelle De Geest
- Trésorière : Françoise Gilbert
- Secrétaire : Josine Gustin
- Autres membres : Marie-Thérèse Geradin-Celis, Cécile Gaillet, Emmanuelle Fayt, Nicolas Milleville, Jerry Van Biene

5 réunions de secteurs ayant pour objectifs de :

- Faire le relais entre le CA Europe et le secteur Nord-France-Belgique
- Organiser les activités du secteur
- Préparation et animation de la journée pédagogique de Paris

Journée de secteur organisée à Lille sur le thème « *Des outils pour soutenir le raisonnement clinique* » (95 personnes)

4 webinaires :

- Janvier : Présentation du nouveau Nanda (35 personnes)
- 22 avril : Explorer la pensée de Virginia Henderson par le Pr Clémence Dallaire (50 personnes)
- 22 septembre : La théorie de la fin de vie paisible au cœur de la pratique infirmière par Mathilde Garry-Bruneau (40 personnes)
- 17 décembre : Au cœur de la dignité humaine : quand la clinique infirmière éclaire la fin de vie, par Nicolas Mishel (10 personnes)

Projets 2026:

- Préparation de la Journée d'échanges 2027
- Webinaires sur les théories de soins
- Préparation d'une intervention et d'ateliers dans le cadre des JEE de Nantes (2026)
- Préparation dans le cadre d'une présentation au JMSI



6.3.3. Afiscep - Association francophone d'infirmier·es en stomathérapie, plaies et cicatrisation



Composition de l'organe d'administration

- Nathalie Coco, Présidente
- Asuncion Ballarin, Vice-présidente en charge de la stomathérapie et de la nutrition clinique
- Carole Lacroix, Vice-présidente en charge des soins de plaies et de l'incontinence.
- Nathalie Loisse, Trésorière.
- OA : B. Hamoir, R. Ferreira Soares, A. Hermand, M. Pachéco, N. Mativa, F. Crépaux, J-F Demaude, S. Bernera, M. Gerard, J. Cortes, M. De La Kethulle (secrétariat)

L'organe d'administration s'est réuni 2 fois au cours de l'année, et l'Assemblée Générale a été convoquée 2 fois.

Activités formatrices

- **Formation en stomathérapie gestion et recherche.** Un programme de 300 heures de formation (2022/2024). Cette formation est reconnue par le WCET

Association mondiale des stomathérapeutes (WCET), ou World Council of Enterostomal Therapists® (WCET®), organisation mondiale dédiée aux soins spécialisés en stomathérapie, soins des plaies et continence. Fondée en 1978 par Norma N. Gill, une stomisée, avec le soutien de son chirurgien Dr. Rupert Turnbull, la WCET® vise à promouvoir ces spécialités pour améliorer les soins aux patients et offrir une éducation spécialisée aux infirmières.

La WCET® est reconnue pour ses valeurs fondamentales telles que le respect, l'intégrité, la communication et une approche holistique des soins. L'organisation propose également des ressources éducatives et des opportunités de collaboration pour les professionnels de la santé du monde entier.

- **DU en plaies et cicatrisation (ULB, ULG, UCL).** Une formation de 150 heures (2023/2024).

Représentation européenne

L'Afiscep.be a continué à représenter les intérêts de ses membres auprès d'associations européennes œuvrant dans le domaine des plaies et cicatrisation, de la nutrition, de la stomathérapie.

Cela inclut la participation à l'**EWMA**, à la **CPC de la SFFPC** à Paris, aux **journées d'étude de l'Aifeta** à Bordeaux, à la **SFNCM (société francophone de nutrition clinique et métabolique (SFNCM))**, à la **SBNC (société belge de nutrition clinique)** et à l'**ESPEN (société européenne de nutrition clinique)**.

Nouveau : Partenariat avec l'ONCA (nutrition)

Site Web et Réseaux Sociaux

L'association maintient son site informatif à jour pour les membres et toutes les personnes concernées par le métier. La migration vers un site favorisant la diffusion des bonnes pratiques est également prévue, ainsi que la collaboration avec d'autres associations. afiscep.be

INAMI

L'Afiscep.be répond aux **questions de l'INAMI** concernant le remboursement des pansements et du matériel de stomie et d'incontinence.

Groupe de travail sur la Nutrition Entérale et Parentérale à domicile.

Congrès et symposiums

Symposium en mars 2025, à La Sucrerie de Wavre. Objectif : Rassembler les professionnels de la santé spécialisés en cicatrisation, stomathérapie et plaies pour partager les dernières avancées et pratiques. **Participants :** 400 infirmiers venant de différents secteurs : hôpitaux, maisons de repos et de soins (MRS), et soins à domicile, apportant une diversité de perspectives et d'expériences enrichissantes.

Revue

2 éditions par an. Revue éditée à 500 numéros par édition.

Édition digitale de la revue : Première édition en digital en 2025.

Objectif : Passer à une édition numérique permettra aux lecteurs d'accéder à la revue à tout moment et en tout lieu, que ce soit sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Au début elle sera mise à disposition sous les deux formes et ensuite à la demande.

Adopter la version numérique de notre revue permet de réduire significativement l'utilisation de papier et l'empreinte carbone associée à l'impression et à la distribution, contribuant ainsi à la protection de notre environnement. En somme, cette transition vers le numérique s'inscrit dans une démarche de développement durable et de responsabilité environnementale, contribuant ainsi à la protection de notre planète pour les générations futures.

Co'locs

Après-midis de formations itinérantes sur les thèmes de la stomathérapie, des soins de plaies et de nutrition clinique proposées dans différentes villes (Charleroi, Namur, Marche-en-Famenne, Liège, Tournai, Bruxelles).

Thème 2025 : **La stomathérapie en pratique. Objectif :** Offrir des formations spécialisées dans différentes villes pour faciliter l'accès à la formation continue. 20-50 personnes attendues par session.

Recyclage en 2026

- **Objectif :** Mettre à jour les connaissances sur les dernières techniques et recherches en nutrition, plaies et cicatrisation, stomathérapie.
- **Durée :** 3 jours de formation
- **Dates :** du 14 au 16 octobre à Namur

Reconnaissance de la stomathérapie

- **Objectif :** Obtenir une reconnaissance officielle pour renforcer la crédibilité et l'influence de la spécialité. IPA et stomathérapie ?
- **Actions prévues :** Rencontres avec des décideurs politiques, partenariats stratégiques, UGIB et acn.

Élaborer des documents d'information patients et soignants

- **Objectif :** Élaborer, développer et mettre à disposition des documents éducatifs pour les soignants.
- Les documents uniformes ont été largement utilisés et appréciés pour leur clarté et leur utilité.





Participation active aux projets et discussions fédérales via l'UGIB

- **Objectif** : Influencer les politiques de santé et défendre les intérêts des membres, de la profession et de la spécialité. Pouvoir être acteur des changements au sein de la profession.
- **Actions prévues** : Participation à des réunions, rédaction de propositions, lobbying

Convention avec l'acn

- **Objectif** : Établir une collaboration formelle avec l'acn pour des projets communs et mise en place de projets collaboratifs.
- **Changement de mandataire** : Carole Lacroix reprend ce poste
- **Retour sur qualité** : Les collaborations précédentes avec d'autres associations ont montré des résultats positifs, avec des projets réussis et une meilleure synergie.

Projets pour 2026-2027

- **Symposium** en mars 2026
- **Co'locs** : après-midis de formation itinérante de septembre 2026 à février 2027, 1x/mois
- Conception d'un nouveau stylisme de la **revue**
- Participation active aux projets et discussions fédérales concernant le métier via l'UGIB.
- Formation en stomathérapie gestion et recherche : 2026/2028
- DU en plaies et cicatrisation (ULB, ULG, UCL) : 2027/2028
- Congrès soins de plaies et cicatrisation en octobre 2027
- Participation en 2026 au prochain congrès mondial du WCET au Canada
- Assister aux divers congrès européens dans nos différentes spécialités dont stomathérapie, soins de plaies et nutrition (Paris, Barcelone...)

Évolutions organisationnelles de l'année

L'année écoulée a été marquée par plusieurs changements importants au sein de notre organisation. À la suite du **départ prématuré de notre vice président Monsieur Thyse**, nous avons procédé à une réorganisation interne afin d'assurer la continuité de nos activités.

Cette transition a conduit à la nomination d'une nouvelle vice présidente Madame Lacroix, dont l'arrivée va apporter un regard renouvelé et une nouvelle dynamique au sein de l'équipe. Nous avons également accueilli une nouvelle secrétaire.

Par ailleurs, nous avons engagé une évolution significative de notre revue, désormais proposée sous un format mixte papier et numérique. Cette transformation répond aux attentes de nos membres et s'inscrit dans une volonté de modernisation et d'accessibilité accrue.

Perspectives 2026

Dans la continuité de cette démarche de modernisation, nous souhaitons aller plus loin en repensant le format de notre revue. L'objectif est de la rendre plus actuelle, plus attractive et davantage en phase avec les usages contemporains. Ce travail portera notamment sur la mise en page, l'identité visuelle, la structure éditoriale et l'intégration de contenus interactifs ou enrichis dans la version numérique.



6.3.4. AFIU

L'Association Francophone des Infirmier.es d'Urgence (AFIU) est une association professionnelle et scientifique qui promeut la qualité des soins infirmiers au sein des services d'urgences et en préhospitalier, ainsi que dans l'enseignement et les fonctions de management.

L'asbl est accessible à tout titulaire d'un titre d'infirmier.e conforme aux directives européennes ainsi qu'aux étudiant.e.s infirmier.e.s de dernière année de bachelier et de spécialisation SIAMU. Au 31-12-2025, l'AFIU compte 402 membres en ordre de cotisation.

L'association a pour buts :

- Promouvoir et défendre la qualité des soins infirmiers au sein de la médecine d'urgence et de catastrophe
- Collaborer avec les associations infirmières existantes
- Echanger des informations nationales et internationales concernant la promotion et l'organisation des soins d'urgence
- Améliorer la collaboration entre les personnes concernées par les soins d'urgence
- Être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et de médecine de catastrophe

Elle se propose d'atteindre ses buts en réalisant les activités principales suivantes :

- Activités scientifiques nationales et internationales
- Réunions scientifiques
- Formations continues
- Journée de réflexion avec les acteurs de la médecine d'urgences
- Promotion et défense de la qualité des soins infirmiers en médecine d'urgences et de catastrophe
- Échanges de bonnes pratiques en soins d'urgences
- Échanges avec les associations professionnelles existantes
- Et être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et médecine de catastrophe

Elle peut prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet. De plus, elle peut accorder son aide ou sa collaboration et participation, par tout moyen, à des structures ou organismes, publics ou privés, poursuivant le même objet ou dont l'activité contribuerait ou pourrait contribuer à la réalisation de celui-ci. Son objet se situe en dehors de tout esprit de lucre comme de tout esprit d'appartenance religieuse, philosophique ou politique.

Conseil d'Administration

Lors de l'Assemblée Générale du 27 mars 2025, sont élus pour deux années au Conseil d'Administration les membres suivants : Cauderlier Laurent, Constant Morgan, De Block Martin, Decnud Christian, Degueldre Blaise, Duyck Wynona, Giltay Damien, Loncke Vincent, Malfrrot Xavier, Maule Yves, Pene Olivier, Pinto marcos, Poncelet Marc, Raymaekers Margaux, Sohet Sébastien et Stipulante Samuel.

L'Assemblée générale acte la démission des administrateurs suivants : Bernard Jean, Bogaerts Émilie, Schwartz Carine et Stuckens Didier.

En séance du 17 avril 2025, le Conseil d'administration désigne :

- Marc Poncelet, Président
- Xavier Malfrrot et Yves Maule, Vice-Présidents
- Blaise Degueldre, Secrétaire
- Vincent Loncke, Trésorier

Fonctions et Mandats AFIU des Administrateurs

Noms Prénoms	Fonctions et Mandats
Cauderlier Laurent	ERC / BRC / CFAMU
Constant Morgan	Sponsoring / Formations
De Block Martin	Gestion du site / Formations
Decnud Christian	CBRN
Degueldre Blaise	Secrétaire / Formations / Réunion Scientifique / UGIB
Duyck Wynona	Communication / Contact Siz
Giltay Damien	Formations / Réunion Scientifique
Loncke Vincent	Trésorier/ acn
Malfoot Xavier	Vice-Président
Maule Yves	Vice-Président / UGIB / CFAMU / EuSEN
Pene olivier	UGIB
Pinto marcos	Réunion Scientifique
Poncelet Marc	Président / Formations / CFAMU
Raymaekers Margauc	Communication
Sohet Sébastien	CBRN / UGIB
Stipulente Samuel	Réunion Scientifique

Groupes de travail et activités

- Rencontre de travail avec les administrateurs SIZ Nursing
- GT CFAMU : Financement ; Législatif ; Gestion de crise ; Pré hospitalier ; IPA
- Réunion Scientifique
- Collaboration FoRS Henallux
- Formations Immobilisation rachis nouvelles recommandations
- Formations Suture plaies traumatiques
- Formation CBRN
- Étude benchmarking des Urgences
- Convention – collaboration ICI Belgium
- GT Eco Responsabilité SUS - BESEDIM
- Rencontre BESDIM
- Rencontre VVS
- GT Agrément SUS
- Participation Réunion scientifique et colloques SU
- Présence colloques ERC BRC

Programme de la réunion scientifique 2025

- Introduction par le Président - Marc Poncelet
- Urgences et Pratique Avancée Infirmière : un renfort décisif pour demain ? - Yves Maule
- Nouvelles lois, nouveaux actes : qui peut faire quoi et comment en soins infirmiers ? - Miguel Lardennois
- Infirmiers en détresse : comment surmonter la pénurie et le burnout ? - Prof. Arnaud Bruyneels
- Gestion des urgences obstétricales : stratégies et triage du terrain à l'hôpital - Yves Maule et 2 sages-femmes
- Call 4 Abstract - Prof. Samuel Stipulante
- Soins à nos aînés aux urgences : quand les SUS manquent de temps et de ressources - Prof. Stéphane Adam
- Drogues de synthèse aux urgences : réagir face à l'imprévisible.
- Migrants et sans-abri aux urgences : quelle prise en charge une fois l'urgence passée ? - Cloé Gautier, Josephine Bayot
- 40 ans aux urgences : le parcours inspirant de Didier



6.3.5. SIZ Nursing

L'ASBL constitue l'association dénommée « Société des Infirmiers(e) de Soins Intensifs » et est représentée sous le sigle « **SIZ-Nursing** » pour « **Soins Intensifs(ieve) Zorgen – Nursing** ». **Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !**



Symposium 2025

Le symposium de la SIZ Nursing a rassemblé infirmiers de soins intensifs, experts du terrain et du milieu académique autour d'une journée dédiée aux évolutions de la pratique en soins critiques.

Les thèmes abordés cette année couvraient :

- La place des familles dans les soins intensifs
- Les patients critiques : défis et innovations
- Les actualités et avancées en soins intensifs
- Un débat prospectif : « SIAMU 2030 – Où allons-nous ? »
- Des ateliers interactifs et workshops pratiques

Temps fort : la session familles

Le moment le plus marquant du symposium a été la session consacrée à la place des familles en soins intensifs, qui a intégré des témoignages de proches de patients. Ces récits ont touché l'ensemble des participants et ont rappelé avec force le sens profond de notre métier. Cette session a suscité des échanges particulièrement riches et émotionnels entre soignants et familles.

Débat de clôture : SIAMU 2030

Le débat de clôture, nourri par un sondage interactif réalisé en amont auprès des participants, a fait émerger quatre axes de questionnement :

- La pérennité et l'évolution de la spécialisation SIAMU
- Les compétences à renforcer : soft skills, simulation, Choosing Wisely
- L'introduction de l'Infirmier-ère de Pratique Avancée (IPA) en soins critiques
- La gouvernance et le soutien politique à la profession

Trois constats ont structuré le débat :

- La formation SIAMU doit évoluer vers un niveau Master (EQF 7) pour garantir la qualité et la reconnaissance du titre professionnel particulier.
- Les soft skills et la simulation haute fidélité sont indispensables pour sécuriser et optimiser les prises en charge critiques.
- L'IPA représente un levier à valoriser, à condition de compléter – et non de remplacer – le rôle SIAMU.

Afterwork & vie associative. Comme les années précédentes, un moment d'échange informel a été organisé après le symposium, permettant aux membres de se retrouver, de partager leurs expériences et de rencontrer l'équipe du CA.

Représentations et partenariats

- **AFIU** : Nous entretenons de bon rapport avec l'AFIU pour mettre en avant les soins critiques.
- **UGIB** : Représentants SIZ et activités : Véronique Lorge et Frédéric Bergen
- **CFAI** : La SIZ Nursing est représentée au sein du CFAI. Elle participe notamment au groupe de travail sur le code de déontologie infirmier.
- **EFCCNA - ouverture européenne** : La SIZ Nursing est impliquée au sein de l'EFCCNA (European Federation of Critical Care Nursing Associations), ce qui constitue une ouverture importante à la dimension européenne de notre profession. Cette implication se traduit par une participation aux réunions de l'association, qui permettent d'échanger sur les enjeux communs aux infirmiers de soins critiques à l'échelle du continent. La SIZ Nursing participe également aux symposiums organisés par l'EFCCNA

Conseil d'administration

Mouvements au sein du CA. Au cours de l'année 2025, le CA a enregistré les mouvements suivants :

- **Démissions** : Véronique Baudewijns
- **Nouvelles nominations** : Céline Baudry et Alixis Vansevenant

Bureau

- Présidente : Declaye Joséphine
- Vice-président : Hansenne Yannick
- Trésorier : Bouchat Thomas
- Secrétaires : Chevalier Sabrina & Fontaine Laurent

Composition du CA au 31 décembre 2025

Nom	Membre depuis
Bergen Frédéric	
Bouchat Thomas	24 octobre 2017
Cailleau Benjamin	28 février 2012
Campel Sébastien	28 février 2012
Chevalier Sabrina	août 2023
Conde Kemo	
Declaye Joséphine	16 juillet 2018
Fontaine Laurent	16 juillet 2020
Ghislain Ludovic	28 février 2012
Hansenne Yannick	16 juillet 2018
Lorge Véronique	28 février 2012
Noël Cinderella	26 février 2019
Paquay Meryl	novembre 2023
Rotens Thomas	16 juillet 2020
Vansevenant Alixis	2025

Activités de représentation des administrateurs

Les membres du CA continuent d'assurer des fonctions de représentation au sein de différents organismes, associations et institutions, pour défendre la profession infirmière en soins critiques.

Projets et perspectives

Un projet prioritaire est en cours de développement : la création de modules de formation spécifiques, reproductibles en Wallonie, dans deux domaines clés des soins intensifs :

- La ventilation mécanique (respiratoire)
- L'échographie clinique

L'objectif est de proposer des formations standardisées, accessibles et directement applicables sur le terrain, en lien avec les besoins identifiés dans les services de soins critiques.

Soutien aux cursus SIAMU — Prix du meilleur stage clinique

La SIZ Nursing renforce ses liens avec les cursus de formation SIAMU en soutenant la création d'un prix destiné à récompenser le meilleur stage clinique SIAMU. Cette initiative vise à valoriser l'excellence sur le terrain et à encourager l'engagement des équipes dans l'encadrement des futurs spécialistes. Actuellement, ce prix est remis dans une spécialisation SIAMU celle de l'HEPL.

Communication La SIZ Nursing est active sur trois canaux digitaux - Facebook, LinkedIn et Instagram - utilisés pour relayer l'actualité de l'association, mettre en avant la newsletter et orienter les membres vers le site internet. Ces canaux constituent le principal vecteur de visibilité externe de l'association auprès des professionnels et du grand public.

Membres

Au 31 décembre 2025, la SIZ Nursing comptait 305 membres effectifs.

Perspectives 2026

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans la continuité des projets engagés et du plaidoyer porté par le Position Paper « Vers la SIAMU 2030 », dont la publication formelle est prévue en 2026.

Les priorités identifiées sont les suivantes :

- Finalisation et déploiement des modules de formation reproductibles en Wallonie (ventilation et échographie clinique).
- Lancement du prix du meilleur stage clinique SIAMU, en lien avec les cursus de formation.
- Renforcement des relations avec les associations partenaires nationales et internationales, en particulier dans le cadre de l'EFCCNA et des instances francophones.
- Renforcement de la visibilité de l'expertise infirmière en soins critiques auprès des décideurs, des médias et du grand public.
- Suivi des demandes formulées dans le Position Paper : avancées sur le décret Master SIAMU, les barèmes IFIC et le fonds simulation.

7. Nos sponsors



L'acn est la première association à avoir alerté amma assurances sur la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmier-es. Notre collaboration, depuis 2005, permet aux membres de souscrire à une assurance professionnelle avec défense juridique à tarif préférentiel.

6 partenaires ont soutenu notre activité au cours de l'année à l'occasion d'événements. Merci à Amma assurances, CareForce One, OpalSolutions, EBPracticenet, Randstad et Oxycure pour les partenariats.



8. S'affilier à l'acn !



Que fait-on de votre cotisation ?

De votre cotisation de 59 €, nous utilisons 50 % pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité (cf. section 3.2). 30 % servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'acn (frais de personnel) et 20 % pour des actions de visibilité sur les réseaux sociaux et autres frais de fonctionnement.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association. Ainsi, votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession (et non pas à financer nos activités de formation – cf. section 3.3).

Leukoplast[®]

Healing for every body

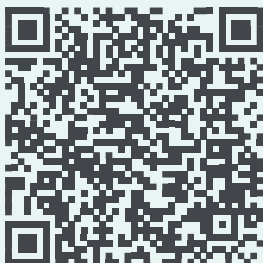
LES MARSI PEUVENT ENTRAÎNER DES COMPLICATIONS.



Les lésions cutanées causées par les adhésifs médicaux (MARSI) sont en grande partie évitables.

Les MARSI (Medical Adhesive Related Skin Injury) peuvent survenir dans tous les groupes d'âge, dans tous les environnements de soins et sont insuffisamment reconnues¹⁻⁴. Cela peut entraîner diverses complications.

C'est pourquoi nous vous recommandons d'essayer **Leukoplast Skin Sensitive** – une gamme complète **spécialement développée pour les peaux sensibles et fragiles**.



SCANNEZ OU
SURFEZ VERS :

[leukoplast.be/fr/
soins-des-plaies/marsi](https://leukoplast.be/fr/soins-des-plaies/marsi)

SUIVEZ NOTRE E-LEARNING GRATUIT

1. McNichol L et al. Medical adhesives and patient safety: state of the science: consensus statements for the assessment, prevention, and treatment of adhesive-related skin injuries. J Wound Ostomy Continence Nurs. 2013;40(4):365-E2
2. Fumarola S et al. Overlooked and underestimated: medical adhesive-related skin injuries. Best practice consensus document on prevention. J Wound Care. 2020;29(3):1.
3. Ousey K & Wasek S. Clinician perspectives on medical adhesive-related skin injuries. Wounds UK. 2016;12(4).
4. Maene B. Hidden costs of medical tape-induced skin injuries. Wounds UK. 2013;9(1).



ET SI TU FAISAIS PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE?

Tu souhaites t'épanouir dans un organisme accrédité JCI, convivial et multidisciplinaire au sein duquel le bien-être du patient est la priorité numéro 1 ?

Tu aimes les nouvelles technologies et l'amélioration de la qualité des soins te tient à cœur ?



Alors rejoins-nous sans
plus attendre !



Rendez-vous sur
workat.europehospitals.be